



MAIRIE

DE

MONTCLUS

30630



COMPTE RENDU REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2016

Tél. : 04 66 82 25 73

Fax : 04 66 82 20 13

Email : mairie.montclus@wanadoo.fr

La séance est ouverte à 9h07

Présents : Madame **POUDEROUX Claire** et Messieurs **GREMONT Hervé**, **BRUGUIER Jean-Louis**, **NOUIS Vincent**, **DREYFUS François**.

Absents représentés : Mesdames **BOULE Mireille** (pouvoir à M. **BRUGUIER Jean-Louis**) Monsieur **REBONDY Daniel** (pouvoir à M. **DREYFUS François**)

Absents : Madame **CHABRIER Sylvette**, Monsieur **CARLES Jean-Claude**.

Secrétaire : Monsieur François. **DREYFUS**.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 30.08.2016 : Compte rendu approuvé à l'unanimité.

Compteurs LINKY : Attente de la décision du Tribunal Administratif.

Bail rez de chaussée ancienne Cave Coopérative : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y aurait lieu de louer le bâtiment communal "Ancienne Cave Coopérative" à l'Association "La Soupe aux Cailloux" afin de stocker des produits à recycler. Il est proposé d'établir un bail de location, charges non comprises et prise en charge du compteur électrique par l'association, pour une durée de 7 mois, qui commence à courir à compter du 1^{er} octobre 2016 pour se terminer le 30 avril 2017 ; proposition de location pour 50,00 €/mois ; adopté à l'unanimité.

Attribution Fonds de Concours : La Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien participe à hauteur de 50 % du cout maximum TTC du projet (pour l'aménagement du 1^{er} étage du bâtiment communal "Le Tourrihou" en salle à usage multiple), cout total = 7 700,00 €, subvention Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien = 3 850,00 €, fonds propre commune = 3 850,00 € ; adopté à l'unanimité.

Décision Modificative Budget Assainissement : Monsieur le Maire informe le Conseil que les études non suivies de réalisation de travaux du compte 2031 en M 49, doivent être apurées par un amortissement. De ce fait, il y a lieu de prendre une décision modificative ; adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

Majoration de la taxe foncière des terrains constructibles non construits au quartier de l'Entremont : Absence de PVR (Participation pour Voirie et Réseaux) pour un certain nombre de terrains. Proposition d'augmenter la taxe foncière pour ces terrains.

Assurances commune : La compagnie d'assurances MMA a fait une proposition d'assurance globale concernant les bâtiments communaux, les véhicules, une assurance juridique et l'assurance des élus pour un coût inférieur de 800,00 € aux actuels contrats.

Création d'un PNR (Parc Naturel Régional) des Garrigues : pour infos site internet www.gorgesdugardon.fr

Démarches engagées contre le camping sauvage notamment Plaine de Serre.

Fin de la séance à 10h34.

Le Secrétaire
F. DREYFUS



Le Maire
B. TRICHOT